



Commune
d'Evionnaz

Histoire

Commune du district de St-Maurice, paroisse du décanat de Monthey

Appellations : Eviona (1263), Evyone (1338), Ivian (1544), Yvian (1654), toponyme dérivé du mot celte "eve" qui signifie eau.

Armoiries : adoptées en 1938, elles se lisent ainsi : "D'azur à la porte fortifiée d'argent surmontée de trois fascés ondées diminuées de mine, une tour crénelée avec porte ouverte, accostée de deux murs fortifiés de même".

Evionnaz, connu au temps de l'occupation romaine sous le nom d'Epanum, Eponnaz, fut entièrement enseveli lors de la chute du Mont Taurus (Tauredunum) en 563, fait relaté par les écrits latins de Grégoire de Tours, de Marius d'Avenches et d'autres chroniqueurs de l'époque.

La domination romaine prit fin dans notre région en 413. De 413 à 534, notre contrée tomba sous la domination des Burgondes. De 534 à 888, notre pays passa sous le pouvoir des Francs, puis sous celui du deuxième royaume de Bourgogne. De 1033 à 1475, ce sera la puissante Maison de Savoie qui gouvernera le Bas-Valais. A la suite des guerres entre les Ducs de Savoie et l'Evêque de Sion, prince temporel du Valais, le Bas-Valais devint un baillage du Haut-Valais.

Vers 1700, la grande commune de St-Maurice comprenait les territoires d'Evionnaz, de la Balmaz, de la Rasse, de Mex et de Vérossaz. A la suite de la Révolution française qui eût des répercussions jusque dans le Bas-Valais, et en particulier à St-Maurice où l'arbre de la liberté fut hissé le 28 janvier 1798, Evionnaz et Vérossaz allaient entreprendre des démarches afin de devenir communes autonomes. Ces dernières aboutirent le 27 juin 1822, suite à la décision du Conseil d'Etat de la République et Canton du Valais d'accepter la séparation de St-Maurice, d'Evionnaz et de Vérossaz en trois communes distinctes. Ce n'est toutefois qu'en 1842 que fut définitivement réglée la

délimitation des bien communs qui donna lieu à maints litiges.

Sur le plan religieux, la séparation d'avec la paroisse de St-Sigismond à St-Maurice a été autorisée par acte datant du 20 février 1847, soit une année après l'achèvement de la construction de l'église d'Evionnaz dédiée à St-Bernard de Menthon. Auparavant, les habitants disposaient déjà d'un lieu de culte à la Rasse où une chapelle dédiée à St-Barthélémy fut construite en 1636, suite aux frasques du torrent de la Marre, qui devint le torrent de St-Barthélémy. Une autre chapelle fut également construite à la même époque en plein centre d'Evionnaz. Déjà dédiée à St-Bernard de Menthon, elle a servi au culte jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Membres des autorités de la Commune d'Evionnaz depuis sa création en 1822